

Quelle grammaire pour l'amazighe : bilans et Perspectives.

Ahmed Bououd

1- Introduction : les études descriptives déjà existantes (grammaire, thèses et travaux universitaires), ayant porté sur l'amazighe, renvoient à un ensemble de dénomination fort variée et hétéroclite , tels que grammaire (M.Quitot ,1979 ; F.Sadiqi,1997 ; K.N.Zerrad I.II.III,1995 ;K.N.ZERRAD,2001 ;F.Bentolila,1981 ; M.Kosman,1997 ;A.Bououd.1990,S .Hanouz,1990) ; essai (F.J.M. Cortade.1969 ;A.Hanoteau 1906 ; M.Kosman,2000) ; manuel (K.Prasse ,1972.1974 ; L.Hamouma ,1987 ; L.V.Justinard 1914.1926 ; S.Chaker I.II.III ,1990.1996) ; initiation (A.Elmountassir,1999) ; esquisse (M.Kosman,2000) ; précis (M.Mammeri , 1986) ; et cours (E.Laoust , 1939) ; couvrant ainsi une aire linguistique étendue , composée de tamazight , tachelhit , tarifit , le kabyle, le touareg ... Cette grammaire du berbère est souvent qualifiée de fonctionnelle,nouvelle,moderne ; ayant pour objet d'étude un berbère contemporain,ou un parler oriental, ou un dialecte marocain , ou tout simplement l'amazighe .

2- Polysémie du mot grammaire :

a- le terme grammaire renvoie à un champ disciplinaire encore mal délimité ; elle est à la fois l'outil d'analyse d'une langue et l'objet qu'on analyse ; renfermant des catégories grammaticales mal définies telles que le mot, la phrase et la proposition.

La grammaire décrit des systèmes linguistiques, promouvoit des normes et édicte des lois qu'elle prescrit et appelle être respectées.

Elle se compose de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique ; tout en excluant les aspects pragmatiques et énonciatifs.Elle est traditionnelle, notionnelle,puis structurale , après distributionnelle pour devenir enfin transformationnelle , ou générative transformationnelle.

b- De la diversité des définitions de la grammaire, il faut retenir que c'est une notion complexe, variable, fluctuante et présentant des acceptions différentes qu'on résume comme ceci :

1. la grammaire décrit un certain fonctionnement interne d'une langue donnée,

2.. elle se considère comme l'explicitation méthodique et systématique de ce fonctionnement,

3. elle est la méthode d'explicitation des règles énoncées auparavant.

Les acceptions (2-3) relèvent d'activités métalinguistiques et théoriques alors que l'acception (1) renvoie à une activité linguistique s'appuyant sur une grammaire implicite et intériorisée.

De cette présentation, nous retenons qu'un livre de grammaire est un manuel qui, le plus souvent, traite des composantes d'une langue donnée(1), pour en proposer une description méthodique et systématique(2), en l'inscrivant dans une théorie grammaticale choisie et une terminologie attestée.(3). Ainsi, les grammaires de l'amazighe répondent, pratiquement toutes, aux exigences aussi bien linguistiques('1' et '2') que métalinguistiques(3).

c- De quoi est composée la grammaire de l'amazigh ? Elle renferme le lexique, la phonologie et la syntaxe ; d'autres grammaires intègrent la lexicologie et la lexicographie (F.Sadiqi), ou réservent un chapitre aux paramètres pragmatico-énonciatifs étudiant la thématization et la focalisation (A.Bououd. K.N.Zerrad), sans oublier les règles orthographiques de l'amazighe (Ircam. Initiation à la langue amazighe 2004).

3- la langue étudiée :

- De la façon de nommer la langue à l'étude dépend la place et le statut qu'on lui assigne dans les institutions éducatives et pédagogiques (ministères, académies, écoles), et de la manière dont on envisage son enseignement et son apprentissage.

Et comment le grammairien linguiste, lui-même, nomme l'objet langue qu'il décrit (amazigh, berbère, chleuh...) : s'agit-il d'un parler, d'un dialecte ou d'une langue ? Il est alors intéressant d'examiner comment les institutions (ministères, universités, instituts et l'Ircam..) désignent cet objet « langue » dans ses programmes et ses stratégies d'enseignement ? Langue qui était longtemps perçue comme un système abstrait hors de toute référence aux usages sociaux et aux contraintes normatives de sa grammaire.

-La langue étudiée n'est autre que la langue maternelle des locuteurs amazighophones, elle est d'un usage courant et sert à définir un domaine d'apprentissage et d'acquisition qui n'est pas celui d'une autre langue (ex. : nationale, seconde, étrangère, vivante.). La notion de langue maternelle, en elle-même, est porteuse de nombreuses acceptions sémantiques ; elle renvoie à des considérations tout à la fois politique (langue de la nation et de l'état où le locuteur est né), identitaire (langue d'origine du groupe ethnique, langue revendiquée), psychologique (langue de la personnalité du sujet parlant), sociologique, dans la mesure où elle a le sens de vernaculaire, transmise en famille par la mère ; et enfin didactique où l'enseignement de la langue amazighe aux élèves parlants l'amazighe sera l'apprentissage linguistique et la connaissance des mécanismes de cette langue ; avec la promotion de l'apprentissage métalinguistique pour les amener à réfléchir sur la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le lexique de leurs langues. Ces locuteurs natifs sont-ils capables de parler leur langue maternelle tout en ayant un savoir grammatical explicite ? Peut-on déconnecter la langue maternelle de la grammaire puisque le bain linguistique permet d'acquérir inconsciemment une grammaire implicite ? Mais, en fait, seul l'enfant-apprenant (avant sa scolarisation) apprend sa langue maternelle sans se poser des questions métalinguistiques et, en même temps, une norme implicite où on a l'habitude d'entendre dans la bouche des apprenants : ça ne se dit pas chez nous, ça ne se dit que dans telle région, tel milieu ou telle circonstance.

Ainsi, où se place-t-il l'Amazighe, langue maternelle, dans toutes ces problématiques ? Tant que le qualificatif maternelle est ambigu, de quel amazighe sera-t-il question dans le discours éducatif ?

4- La pédagogie de l'oral :

-L'amazighe est une langue orale ; la maîtrise de l'oral doit être donc un objectif à part entière dont l'acquisition n'est pas spontanée ; elle est aussi une compétence pratique avec des spécificités bien particulières.

-L'oral, d'un point de vue linguistique, n'est pas une transposition de l'écrit ; les deux codes se distinguent à plus d'un titre :

- * les normes, les contraintes morphosyntaxiques, les contraintes phonétiques et phonologiques (accentuation, pause, débit, accents régionaux) sont différentes ;

- * l'oral est caractérisé par l'interaction verbale et le feed-back.

- * l'omniprésence des mots de remplissages discursifs tels que : sksu ' tu vois', gguni ' attends ', tssnt ' tu sais' , mata ' quoi '...

- Comment évaluer l'oral ? Certains problèmes sont spécifiques à l'évaluation de l'oral : il n'est pas attesté par les enseignants comme objet d'enseignement et d'apprentissage, d'où une impossibilité de son évaluation, et ceci pour des raisons aussi bien d'ordre empirique que théorique :

- * la pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines et à toutes les situations de communication (école / hors école ; classe / hors classe ; famille / hors famille ; formel / informel) , il est pratiqué en permanence en faisant partie de la communication spontanée.

- * la syntaxe, la sémantique et la prosodie rendent sa description et son analyse complexes, sans l'aide d'instruments d'enregistrements techniquement exigeants (audio – vidéo).

- * l'oral implique toute la personnalité : la voix , le verbal , le non verbal , le corps, la proxémique, la kinésique , les aspects psychologiques , les aspects affectifs et les variations culturelles.

Ainsi, pour enseigner et étudier l'oral, il sera nécessaire de mettre en place un arsenal pédagogique adéquat et développer les recherches didactiques en la matière pour pouvoir acquérir les indicateurs de sa maîtrise et de ne plus continuer à l'évaluer à l'aune de l'écrit.

5- les exercices :

Après avoir émis les savoirs linguistique et métalinguistique, pour valider et tester la théorie expliquant les grammaires ; les grammairiens font généralement suivre leurs ouvrages d'un manuel d'exercices (de répétition, de formulation, à trous et structuraux) qui sert d'évaluation ; chose qu'on ne rencontre pas dans les grammaires amazighes inventoriées ici ; peut-on alors expliquer cette absence par la nature de la grammaire amazighe , qui est une grammaire implicite et intériorisée par les locuteurs natifs de la langue amazighe ?

6- La grammaire notionnelle :

En ce qui concerne les définitions de certaines parties du discours (préposition, adverbe, temps, aspect, la notion du sujet et la parataxe) , la tradition grammaticale s'est basée sur une classification sémantisante et subjective , chose qui a rendu l'analyse malaisée.

- la notion du sujet : est la plus délicate à cerner, elle a fait l'objet de nombreuses analyses qui ont porté sur le contenu sémantique de la catégorie grammaticale (sujet) qui mérite cette étiquette ; en linguistique amazighe on parle d'un complément explicatif (L.Galand), d'une expression référentielle (S.Chaker) et d'un complément référentiel (A.Leguil). Ces dénominations renvoient alors à quel sujet : sujet de verbe, sujet de l'énoncé, sujet grammatical, sujet logique, sujet apparent ...

- la parataxe : les recherches en syntaxe de l'oral et en prosodie ont permis à la parataxe de soulever des questions d'analyse de première importance, longtemps reléguées aux marges de la syntaxe. La parataxe couvre les domaines où la marque segmentale et fonctionnelle d'une subordination est absente ; on relève les cas de la coordination , de l'apposition , de la subordination implicite, de la coordination implicite et de la juxtaposition.

En amazighe, on remarque la prédominance de la parataxe sur l'hypotaxe dans la catégorie des verbes supports, des verbes semi-auxiliaires, et dans la relative pléonastique ; réputée fréquente à l'oral, elle est à la source des phénomènes de grammaticalisation, où l'on note le passage d'une structure parataxique à une structure hypotaxique (le cas du subordonnant relatif mi) .

- l'adverbe : il y a des adverbes qui peuvent être considérés comme variantes combinatoires des prépositions, et d'autres qui fonctionnent comme connecteurs discursifs : fir as 'ensuite', est-il un adverbe de temps ou exprimant une relation logique pour traduire la succession 'après ' ?.

Il y a entre certains adverbes nniyn ' dessus' et certaines prépositions xf ' sur ' une relation de complémentarité qui permet d'analyser les adverbes en question comme la forme prise par une préposition (postposée) , lorsqu'elle n'est pas immédiatement suivie d'un constituant nominal qu'elle prend pour complément ; on peut alors avoir, au moins , deux constructions :

*la place du complément de la préposition peut être occupée par un pronom personnel : lexicalisation de la structure avec changement de sens.

exemples :

- (1) isrs gis ‘ miser sur..’
- (2) iny gis ‘avoir le dessus’ ‘manquer de respect’
- (3) iqqim gis ‘ il s’est fait avoir’
- (4) ibdd gis ‘avoir besoin de..’
- (5) i3wl gis ‘compter sur ..’
- (6) isiwl dis ‘intervenir, servir d’intermédiaire’
- (7) imun dis ‘s’entendre’.

*la place du complément de la préposition peut être laissée vide à condition de substituer à la préposition une forme traditionnellement désignée comme adverbe :

- (8) illa (i) zaz ‘il est à l’intérieur ‘ .

-7-Conclusion et perspective :

a- d’un point de vue métalinguistique, la grammaire amazighe a connu l’itinéraire théorique qu’a connu la grammaire française : il y a eu une grammaire traditionnelle, puis des tentatives de grammaires s’inspirant des théories linguistiques (structuraliste.fonctionnaliste et générativiste) , et enfin une tendance actuelle où la théorie de l’énonciation reste incontournable en matière de l’analyse de discours ou de la grammaire textuelle.

b-d’un point de vue didactique, la grammaire amazighe, pour ses choix didactiques, doit suivre au moins trois principes, qui sont :

1-changer de point de vue pour expliquer le fonctionnement de la langue, en partant de l'unité texte, en passant par la phrase, pour ensuite arriver au mot et aux parties du discours,

2- systématiser les explications en uniformisant les concepts, les notions et la terminologie qui les dénote,

3-élargir le domaine de la grammaire en l'ouvrant à l'étude du texte , qui n'a de sens que par rapport à la situation d'énonciation où il est produit et reçu ; du lexique , qui s'attachera à expliquer la structuration lexicale de l'amazighe, les relations sémantiques , les champs(lexical et sémantique) , les figures de style ; de la variation linguistique , incluant la perspective sociolinguistique , afin d'analyser les niveaux de langue, les variétés , la diachronie , les néologies ; et des variations culturelles.

Ahmed Bououd, faculté des lettres, Ain Chock, Casablanca..

<http://bououd.e-monsite.com>.

Communication orale , FLSH , Université d'Agadir , 24-25 Mars , 2006.